Journal d'un prisonnier de guerre à l'Oflag III-C (4)

5 décembre 1941

Après une période d'incubation qui ne se manifestait pas extérieurement par quoi que ce soit de vraiment anormal… tout au plus, ses camarades de chambre avaient-ils remarqué qu'il était devenu plus solitaire, plus taciturne que d'habitude, Legras s'est mis brusquement, un beau matin, à tenir des propos incohérents. C'est ainsi qu'il va trouver le colonel Marchal et se plaint à lui qu'on lui vole ses idées, les ondes de son cerveau (agrégé de mathématiques, Legras travaillait à une thèse de mécanique), son état ne fait qu'empirer d'un jour à l'autre. Il fait vraiment pitié à voir. Il a le regard fixe, perdu au loin ou égaré. Il ne voit personne autour de lui. Si on l'interroge, il ne répond pas. Ou il reste étendu sur son lit ou il se promène au dehors ou à travers les couloirs d'un pas somnambulique. Il agite doucement les mains de chaque côté de sa tête ou devant soi pour, dit-il, garder les ondes de son cerveau et les défendre contre ceux qui veulent les lui voler. Il imagine même un appareil destiné à protéger plus efficacement les ondes de son cerveau, puis pendant trois jours on peut le voir déambuler coiffé d'un casque, sorte de cage faite de fil de fer et de ficelle. Sans conteste, il est devenu fou. Enfin, on l'a emmené ce matin, parti pour l'hôpital de Sorace. Le reverrons-nous ? Je lui souhaite de grand cœur d'être bientôt guéri et rapatrié. A noter que son cas est le troisième survenu au camp depuis quinze mois.

29 décembre 1941

Depuis le départ de mon coéquipier Carron, je fais popote tout seul, en m'ingéniant à organiser et à varier mes repas en fonction de mes provisions et à faire durer celles-ci d'un colis à l'autre et je m'en trouvais bien jusqu'au jour où B….et J…..m'ont invité à plusieurs reprises à entrer dans leur association. Jusqu'ici j'avais décliné cette offre parce que mes colis, de par leur contenu peuvent difficilement rivaliser avec la richesse des leurs, mais aussi, et cette raison était aussi forte que la première, je tenais à garder ma liberté. Mais voilà, j'ai cédé à leur insistance. Je sais que je n'aurai pas à le regretter. B...et J... aiment la table ; ils ont comme moi un excellent appétit et l'estomac solide. D'autre part, ils sont des cuisiniers avertis.

10 janvier 1942

Je m'étais bien promis, quand j'ai commencé ce journal, de le tenir régulièrement. Je me souviens même de l'avoir rédigé les premières semaines avec un très grand plaisir. Outre que j'y trouvais l'occasion d'y fixer des moments de ma captivité, j'y trouvais aussi la satisfaction, enveloppé de ta présence, de m'entretenir avec toi comme dans une longue lettre où les lignes ne m'étaient pas comptées, où je n'avais pas à appréhender les vetos de la censure. Pendant deux mois, mon application est à peu près irréprochable. Mais à partir du 25 octobre qu'ai-je écrit? Pas une ligne rien entre le 25 octobre et le 5 novembre puis une demi-douzaine de pages seulement dans les deux mois qui suivirent. Je m'en veux de ma négligence .

Je me traite de caractère faible, je me reproche de ne pas savoir m'astreindre à une discipline, me fixer une tâche, de manquer de persévérance. Pourquoi aujourd'hui ? Parce que ta lettre du 24 décembre, reçue hier m'apprend que le cahier numéro 2 est entre tes mains. Pourquoi faut-il que cette bonne nouvelle soit altérée par de telles remarques?. Enfin je décide de me reprendre, je veux poursuivre ce recueil de notes. Quand ce troisième cahier sera terminé, il n'y a pas de raison que je ne persiste de te le faire parvenir, aussi bien que les deux précédents.

11 janvier 1942

Conversation du colonel Prévost avec le lieutenant-colonel Breyer de la direction du service des prisonniers de guerre, communication écrite et intégralement recopiée. «Le lieutenant-colonel Breyer indique d'abord que, prisonnier lui-même pendant la dernière guerre, il connaît bien l'esprit et les souffrances des prisonniers de guerre ; il ajoute qu'il connaît personnellement l'ambassadeur Scapin avec lequel il s'est entretenu récemment des questions concernant spécialement notre camp. A l'heure actuelle l'Allemagne s'efforce d'améliorer le sort des soldats français prisonniers travaillant dans les kommandos (fermes) qui ne sont plus gardés et ont pu se promener librement dans les rues de Berlin. De nouvelles améliorations sont à l'étude, notamment l'élévation des salaires des prisonniers travaillant en Allemagne. De telles mesures ne sont malheureusement pas possibles pour les camps d'officiers. Par ailleurs, on a constaté, depuis la mise en application de ces mesures, une recrudescence d'évasions dans les camps d'officiers ce qui amène les autorités allemandes à penser que les fuites sont favorisées et aidées par certains soldats bénéficiant des dites mesures. Il y aurait déjà là un abus, de plus les civils sont habitués maintenant à voir circuler librement des Français en uniforme et même à les voir prendre le train. Ceci faciliterait aux évadés l'utilisation des chemins de fer. Il y a là un deuxième abus. On voit en outre une confirmation de ce point de vue dans le fait que, l'an dernier, il n'y avait pas eu d'évasions pendant la période d'hiver, de même dans les autres périodes, les fugitifs étaient facilement repris. Cette année au contraire, l'hiver n'a pas amené la réduction des évasions et les fugitifs ont réussi en beaucoup plus forte proportion. Décidé à ne pas tolérer davantage cet état de fait, le général directeur du service des prisonniers de guerre a résolu de suspendre les départs des rapatriables sanitaires dans trois camps, dont l'Oflag III C,

où les fuites ont atteint des proportions beaucoup plus élevées que partout ailleurs et d'y envoyer en inspection le lieutenant-colonel Breyer qui verra les commandants français de ces camps et leur exposera ce qui suit : l'Autorité allemande comprend fort bien que des officiers prisonniers cherchent à s'évader quand leur pays est encore en lutte ouverte avec celui qui les détient, avec le désir de retourner renforcer les troupes combattantes de leur pays. A l'heure actuelle, ce motif n'a pas de valeur pour les prisonniers français en Allemagne. Ceux qui s'évadent ne le font le plus souvent que pour des raisons personnelles et égoïstes et sans tenir compte des conditions particulières dans lesquelles se trouvent nos deux pays. Par ailleurs, les évacuations sanitaires telles qu'elles sont pratiquées correspondent à de véritables libérations volontaires. Si l'on respectait scrupuleusement la Convention de Genève, qui prévoit l'examen des malades par des commissions mixtes, les évacuations seraient beaucoup plus lentes et leur nombre sûrement beaucoup moins élevé. Il appartient donc aux officiers prisonniers de juger la situation telle qu'elle est. Ainsi, le lieutenant-colonel Breyer demande aux commandants français des camps d'employer leur autorité morale pour leur faire comprendre ce message. Si ceux-ci pensent le faire et obtenir un résultat, se traduisant par une diminution très importante des évasions, le lieutenant-colonel Breyer, en accord avec ses chefs donnera l'ordre de faire partir par le prochain convoi les officiers rapatriables actuellement diminués, toutefois selon un nombre égal à celui des évadés ayant réussi à l'Oflag III C. Ainsi les officiers retenus seront évacués après quelque temps, si aucun incident ne se produit. Si par contre, le commandant français du camp pense ne rien pouvoir faire ou obtenir dans ce sens, tous les officiers rapatriables seront retenus jusqu'à nouvel ordre. Le colonel Prévost indique qu'il a déjà donné son avis aux officiers du camp sur les évasions, qu'il considère également comme non justifiées, dans les circonstances actuelles, espérant amener les officiers à partager son point de vue. La solution proposée ci-dessus sera donc, déclare le lieutenant Breyer, mise en vigueur. C'est le médecin allemand qui choisira les officiers rapatriables les plus gravement malades à évacuer. A ces consignes, il ajoute que des évasions persistantes amèneraient inéluctablement le remplacement du commandant allemand du camp actuel, le major Dudan, dont nous connaissons les sentiments à notre égard, par un autre dont nous aurions sans doute moins à nous louer. Il signale encore, que tous les aspirants français qui, auparavant, avaient créé, dans divers camps, de nombreux incidents, sont maintenant réunis dans un camp unique sous le commandement d'un général français. Depuis leur attitude donne toute satisfaction.

13 janvier 1942

Jusqu'à ces derniers temps, nous ne faisions pas, le soir, la cuisine dans la chambre, mais au bar contigu à la pièce. Nous disposons d'un WC que depuis plus d'un an nous avions transformé en office. Est-il besoin de dire que les murs et le plafond étaient depuis longtemps noirs de suie. Au début, nous utilisions un rudimentaire réchaud à papier, à savoir une simple boîte de pois ou haricots percée d'un gros trou à la base par où engager le combustible, en l'espèce des bandes de papier journal plié en huit dans le sens de la longueur, ainsi que d'autres trous moins gros pour le tirage. Appareil primitif qui fut bientôt remplacé par un autre, puis par un autre encore, le dernier en date marquant toujours un perfectionnement, fruit de l'expérience sur le précédent. Le réchaud que nous utilisons depuis deux mois était de ma construction. Je n'en étais pas peu fier. C'était une véritable cuisinière à deux trous. Quatre seaux à confiture en constituaient le bâti, le tuyau d'évacuation de la fumée fait de boîtes de conserves superposées s'y adaptait. L'appareil chauffait bien et était alimenté au bois. Le tirage était excellent, une casserole d'eau bouillait au bout de dix minutes. Malheureusement, il y a une quinzaine de jours, Binet ayant trop bourré le foyer, il se dégagea une telle fumée, que la sentinelle qui fait les 100 pas devant la fenêtre ne pouvait rester passive. Elle donna l'alerte. Un sous-officier et des hommes de troupe firent irruption dans la chambre et ne furent pas longs à découvrir le corps du délit. Ma merveilleuse cuisinière, sans autre forme de procès, fut jetée par la fenêtre. Le lendemain, Binet s'attendait à une sanction... au moins quelques jours d'arrêt, de rigueur mais l'incident en resta là. C'est depuis ce soir mémorable que nous nous résignons à faire la cuisine dans la chambre.

15 janvier 1942

Le sergent Courget, attaché comme gratte-papier à la salle de service a un certain talent de peintre et de dessinateur, bien qu'il ne soit ni artiste ni peintre de métier. Il expose chaque fois des paysages et des natures mortes fort bienvenues, mais c'est surtout une réputation de portraitiste qu'il s'est acquise au camp. Il entreprend volontiers, si vous lui en faites la demande, de dessiner votre portrait à la plume. J'en ai vu un certain nombre de ces portraits. Ma foi, ils sont dans l'ensemble très bien réussis. Il en est même un absolument remarquable. Je me suis décidé à mon tour de le prier à faire le mien. Donc nous avons pris rendez vous pour un soir où j'ai posé. Plus d'une heure durant, je me suis efforcé de ne pas bouger, de me tenir la tête haute, avec cet air noble du prisonnier qui médite et qui sait tenir ferme contre l'adversité... c'est à dire que pendant plus d'une heure, j'ai fixé un bouton électrique, ce qui commençait à m'exaspérer. Je pensais être magnifiquement payé de ma peine, mais hélas, l'œuvre terminée, je n'ai pas eu l'occasion d'exprimer comme j'aurais aimé le faire, ma satisfaction. Evidemment, au milieu de la belle page blanche, bien trop grande d'ailleurs, c'était moi. C'était bien là par exemple ma bouche, mon front, le mouvement des sourcils, mais pourquoi m'avoir fait ces yeux bleus de poupée, ce cou goitreux sous prétexte que j'ai un double menton, cette oreille trop large et bizarrement plissée. Et puis surtout, l'ensemble était trop raide, trop froid, parfaitement inexpressif. Mes camardes de chambre me confirmèrent dans cette impression. C'était décidément médiocre. Alors, de dépit, n'y tenant plus, j'ai déchiré la feuille

en quatre. C'était pour toi, chère Marguerite, ce portrait, c'est en pensant à toi que je l'ai mis en pièce. Il n'y a pas lieu de le regretter, si ce n'est les 5 R.M que j'ai du payer!.

17 Janvier 1942

Questions traitées devant les chefs de blocs par le délégué de la mission Scapin (ambassadeur) au sujet des libérations. Les pourparlers sont en cours pour la libération de certaines catégories.
** Pupilles de la Nation : refus parce que 150.000 cas.*
** Prisonniers civils de l'autre guerre : refus, ainsi que pour les prisonniers similaires 14-18.*
** Gendarmes : tous sont ou seront libérés.*
** Pompiers de métier : tous seront également libérés. (Il s'agit de pompiers des villes où il existe un corps de sapeurs-pompiers professionnels).*
** Employés des PTT et de certaines administrations : les libérations ont eu lieu suivant des listes établies par les chefs de service.*
** Troupes coloniales nord-africaines : les Allemands ont libéré les troupes de couleur stationnées en France (camp de Lauges notamment), 60.000 personnes ainsi libérées. Pour les troupes blanches, transfert dans un camp de l'Allemagne du sud. De toute façon, pas d'accord formel sur ce sujet.*

En ce qui concerne les initiatives et décisions allemandes :
** Vieilles classes 20 et au-delà : rien.*
** Magistrats : rien.*
** Pères de trois enfants : rien.*
** Ingénieurs des mines : pas d'accord conclu. Seulement rappels individuels sur demandes des firmes travaillant avec l'Allemagne.*
** Médecins auxiliaires : ceux qui ne sont pas utiles sont libérés.*
** Sanitaires : dossiers à faire établir par les familles.*
** Cas douloureux : trop nombreux. Les Allemands les prennent de plus en plus difficilement en considération.*
** Volontaires pour le front russe : non admis.*
** Volontaires pour la défense de l'Allemagne : du ressort de la commission d'armistice de Wiesbaden. Liste dressée par le ministre de la Guerre et faisant objet de discussions (c'est ainsi que les marins ont été libérés). Pas de demande à faire.*
** Engagés pour la durée de la guerre : les autorités allemandes de prétendre que l'accord relatif aux anciens combattants, pour le cas des engagés des classes 20 et suivantes, ne concerne que les sous-officiers et hommes de troupe. Un rapport sera fait à l'ambassadeur Scapin pour qu'il intervienne auprès de l'AKW, mais ne pas oublier que les Allemands libèrent qui ils veulent.*
** Promotion de sous-lieutenants : sont reconnus, sur pièces établies à Paris, par la commission Scapin et transmises aux autorités allemandes. Un rappel sera adressé à Paris en ce qui concerne la liste du camp fournie au mois de juillet dernier.*
** Wagons Pétain : les convois continuent, mais ne pas perdre de vue que le ravitaillement devient très précaire en France.*
** Officiers acceptant de travailler : dans le cadre des articles 28 et 32 de la Convention de Genève, les officiers peuvent travailler dans les industries n'intéressant pas la guerre, mais ne pas oublier que les Allemands n'ont jamais garanti que les postes offerts seraient en rapport avec la compétence ou les aptitudes de chacun (un officier peut fort bien être mis à un établi). Au sujet d'une demande d'amélioration du sort des officiers en captivité : suggestion faite: «Est ce que des officiers s'engageant à renoncer de s'évader pourraient bénéficier d'un régime de faveur ? » Réponse à cette question : « Ceci est en contradiction absolue avec les règlements militaires français ». En effet, un officier n'a pas le droit de prendre un tel engagement.*

Autre question : « Le Maréchal a-t-il exprimé son opinion au sujet des évasions ? ». Réponse : « Le Maréchal n'a pas donné de mot d'ordre et il n'en donnera jamais sur ce sujet. Les évasions sont avant tout une affaire de camp ». Il est évident qu'elles ne peuvent manquer d'avoir des répercussions sur la collectivité, par réaction du commandant du camp, le major Duddan qui reçoit les observations. L'OKW a été, en ce qui nous concerne, défavorablement impressionné par les fautes qui se sont produites. Il n'a tenu qu'à un fil que le camp ne soit dissous. Les évasions répétitives ne sont pas faites pour améliorer les pourparlers relatifs aux libérations. Les Allemands en font état... c'est compréhensible, mais cependant ne prennent pas l'affaire au tragique car il ne faut pas dire que ces évasions nuisent aux négociations franco-allemandes. Tout du moins, c'est ce qui ressort de la communication, intégralement recopiée suite à la visite que nous ont faite aujourd'hui deux membres de la commission Scapin.

18 Janvier 1942

Maxime Aumalois (nous l'appellerons Maxime) est logé dans une chambre voisine de la mienne. Ancien élève de l'Ecole Centrale, la déclaration de guerre l'a surpris installé depuis quelques mois seulement comme ingénieur à la Compagnie du Gaz à Marseille. C'est un excellent camarade, simple, sensible, curieux, avec l'esprit poulbot de Montmartre. Lui et moi, nous sympathisons particulièrement et nous discutons volontiers de choses et d'autres. Maxime fréquente aussi à ses heures l'Académie de dessin. Par la sanguine qu'il a fait de moi, tu pourras juger de son coup de crayon. En ce qui me concerne, je me reconnais et ce dessin me plaît. Il rachète brillamment l'échec de Courget. Evidemment, j'ai eu tort de poser avec cette tête penchée en avant, avec cet air concentré et soucieux qui fait trop typiquement pauvre prisonnier. Malgré tout, c'est bien là, je crois, une des impressions de moi. C'est bien moi, oui vivant, dans un état d'esprit qui, fort heureusement, est loin de m'être habituel.

19 Janvier 1942

Le petit mot tendre que j'ai trouvé pour toi : Mag ! N'est-ce pas que la sonorité en est douce, discrète, câline ? Aussi bien ne faut-il le prononcer qu'à mi-voix. Je m'exerce

souvent à le dire. Je saurai, tu verras, lui faire exprimer toutes les nuances. Mag ! Mag ! Toi aussi, j'en suis sûr tu l'aimeras vite.

20 Janvier 1942

A l'intérieur du camp, en dehors des deux appels quotidiens, nous bénéficions d'une totale liberté d'action. Nous reconnaissons loyalement qu'en deçà des barbelés, les Allemands nous fichent une paix royale. Je l'ai déjà dit, nous nous organisons et nous vivons entre nous comme bon nous semble sans avoir à expliquer quoi que ce soit de nos faits et gestes aux autorités du camp. Nous n'avons pas à nous plaindre, si ce n'est cette liberté chérie qui m'empêche d'être à côte de toi, de nous heurter à tout bout de champ à quelques uniformes feldgrau postés là à nous surveiller. Nous n'avons à nous plaindre ni de brimades maladroites, ni d'inquisition soupçonneuse. La nuit, les rondes elles-mêmes sont discrètes et gardent un ton bon enfant. Réunions de ceci ou de cela, conférences, cours, séances récréatives, autant de manifestations collectives à l'écart desquelles la Kommandantur se tient avec une parfaite réserve. La perquisition générale dont tout le bloc A a été, d'une façon inopinée, l'objet hier matin est un fait exceptionnel. Et encore s'est-elle effectuée, bien que sérieusement et minutieusement conduite, sans brutalité et en présence des intéressés.

22 janvier 1942

Le camp depuis l'automne allait se mourant de langueur, quand une nouvelle fièvre est venue le tirer de sa torpeur, je veux parler du Cercle Pétain, fondé depuis peu et qui a décidé de donner à notre captivité un sens dynamique. Dans son numéro du 19/12, Lueurs, en expose les modalités d'organisation et de fonctionnement. Le 25/12, dans son numéro 365, il publie une profession de foi et se proclame, à dater de ce jour, l'organe officiel de la Révolution Nationale à laquelle il apporte son concours sans réserve. « Il y a un comité central présidé par le colonel commandant du camp. Ce comité coordonne et oriente trois groupements: le Centre d'Etudes, le mouvement Jeunesse, le Service d'Informations Générales». Naturellement chacun de ces groupements a sa permanence, son programme, ses secrétaires. Chacun d'eux se subdivise à son tour en un certain nombre de sections, d'équipes ou sous-groupes. Ainsi le mouvement Jeunesse comprend les scouts de France, les éclaireurs de France, le groupe Bayard, le Groupe Communautés. Appels, permanences, cotisations, propagande, enrôlement, préparation de rapports.... voilà l'ambiance nouvelle. Il faut que nous soyons dès à présent des disciples et demain, des militants. (Il me semble que j'ai déjà entendu ça quelque part !). Bref, on n'a plus le temps pour nous, on n'a plus de tournois de bridge ou d'échecs. Comme les salles de réunions manquent, on prend donc rendez vous dans les lavabos. Et ces conciliabules dans les couloirs, ces gens importants et pressés qui passent avec des dossiers épais sous le bras! Les valeurs sont reconsidérées, les camarades sont classés en curieux, en tièdes, en indifférents. Chaque semaine, nous n'y coupons pas d'une conférence sur tel ou tel aspect : familial, agricole, sportif, social, économique, politique ou culturel du régime nouveau...; et cela sans doute jusqu'à ce qu'une nouvelle mode surgisse et détrône celle-là.

24 janvier 1942

Presque chaque matin, il y a distribution de colis. Aujourd'hui, c'est le tour de ceux en provenance de la zone occupée et mon numéro est porté au tableau d'affichage. Un camarade complaisant vient m'en avertir aussitôt. Chic, mais si je ne veux pas faire la queue trop longtemps, il faut que je me dépêche. Je saute sur ma musette et je me précipite à la baraque de la poste. Allons bon, on m'a déjà devancé ! Une trentaine de camarades, en effet, sont déjà rangés sagement en colonne par un. Tant pis, il est 10 heures, puisqu'il faut attendre, attendons patiemment. Heureusement qu'il ne fait pas trop froid. Je suis le dernier, mais je ne reste pas longtemps dans cette configuration, car la liste s'allonge sans cesse derrière moi. Ce sont toujours les mêmes têtes qui se retrouvent. Il y a là entre autre de vieux camarades de l'Education Nationale: Coppens, Beches, Firance, Boudrey... il n'y a que les places qui changent. Chaque fois qu'un des camarades sort de la baraque, la musette gonflée et les bras embarrassés de boîtes ouvertes, de paquets plus ou moins malmenés, un autre entre. Ainsi la file avance par petites saccades, d'un pas toutes les cinq minutes. A cette allure, je compte un quart d'heure pour gagner cet angle, un autre quart d'heure pour atteindre la porte. Me voici dans la baraque. Là au moins, il fait chaud et puis c'est amusant de voir ce que reçoivent les autres. Parfois aussi, il y a de petits incidents. En voici un qui vient de se faire chiper une lettre glissée dans une boîte de cigarettes. En voici un autre qui se fait confisquer une fiole d'eau de vie. Un troisième s'en retourne les mains vides, car erreur de numéro sur la personne ! Pourvu que cette dernière mésaventure ne m'arrive pas. Dans la baraque, la grande pièce où nous sommes est séparée en deux par une rangée de tables, d'un côté, les prisonniers, de l'autre les colis à distribuer, déposés sur des étagères. Quatre soldats allemands préposés à cette distribution et l'officier allemand chargé de la surveillance, raide comme la justice sont à la manœuvre. Encore une demi-heure d'attente, car la file n'avance pas vite. Ces soldats allemands, rendons leur justice, car ils sont dans l'ensemble parfaitement corrects. Ils manient nos colis avec précaution et n'ont jamais un geste d'impatience ou de mouvement d'humeur. Ils ne cherchent pas systématiquement la petite bête. Enfin, voici mon tour. J'écris mon nom sur un registre, je signe et tends ma plaque d'identité et prends place devant une table. Voici le paquet, je note la date d'expédition. Un soldat coupe la ficelle, rejette soigneusement le papier derrière lui, ôte le couvercle, fait l'inventaire après avoir vérifié qu'il ne contient rien de suspect en procédant à l'examen du contenu pièce par pièce. Le papier qui contient le chocolat est déchiré, le cake est coupé en deux. Quatre boîtes de conserves dont je suis autorisé à en laisser deux en dépôt selon mon choix. Les

deux autres sont ouvertes, celle de confitures sondée à l'aide d'un long poinçon, mais les sardines ne seront pas sorties de leur bain d'huile. Un coup d'œil sur le reste: ail et oignons, deux saucisses, une tranche de lard, les potages Maggy, le cornet de riz, le paquet de petits beurres et voilà, j'ai touché mon colis. Au suivant... ! L'horloge du camp marque 11 heures 20.

26 janvier 1942

La vie est difficile en France. Nous le savons... nous savons que l'on fait la queue à l'étal du boucher, à la porte du bureau de tabac, au centre de distribution des vivres pour les prisonniers de guerre. Les journaux publient parfois à ce sujet des photos édifiantes, mais que l'on ne se figure pas qu'à l'intérieur de nos barbelés nous ignorons ces pitoyables servitudes. Nous aussi, dans notre petit monde fermé, nous faisons la guerre. Il y a toujours une guerre au long du jour dans quelque coin du camp. Ainsi nous faisons la guerre aux colis, à la cuisine du bar, à la bibliothèque, au magasin d'habillement, à la cantine (surtout quand elle nous propose quelques articles nouveaux), au paiement de la solde, à l'entrée de nos salles de spectacle. Il n'y a guère que l'Université qui, compatissante, soit parvenue à nous affranchir de ce rite. Naturellement, ces queues sont plus ou moins longues et durent plus ou moins longtemps, mais elles ont toutes le même air, on y est silencieux, résigné. On ferme le regard perdu dans sa vie intérieure, ou on est plongé dans un bouquin en attendant que son tour arrive. En attendant.... oui, on attend toujours quelque chose. On attend de pouvoir cuisiner son plat de nouilles, on attend de changer son roman, on attend que l'on vous distribue deux mouchoirs et une paire de chaussettes, comme on attend deux fois par jour à l'appel, qu'on vienne vous compter, comme on attend chaque semaine après une lettre qui ne vient toujours pas, comme on attend du nouveau des communiqués, comme on attend enfin de marquer d'une pierre blanche le grand jour de la libération.

28 janvier 1942

L'abbé Jacquot me surprend au lavabo : « C'est dimanche, me dit-il » avec cet air d'en avoir deux que je lui connais bien en ces circonstances. « Je le sais monsieur Jacquot ». « Ah, la bonne heure, vous savez qu'aujourd'hui ce n'est pas un jour comme les autres ! ». « Parfaitement, monsieur Jacquot, j'y pense et je m'en fais une joie d'avance. Elle est si jolie et si boute-en-train Marika. Voilà une matinée qui va être très agréable. Et vous monsieur Jacquot quand y allez vous au cinéma ? ». Tête de l'abbé Jacquot : « Ah soupire t-il, sincèrement déçu, ce n'est pas bien, vous m'obligez à vous dire que j'espérais mieux de vos dispositions, comme l'année dernière ». Je passe à la contre offensive sur un ton de réquisitoire. « Ne vous en prenez qu'à vous-même, monsieur l'abbé, c'est de votre faute ! Vous savez bien que je me suis toujours reconnu comme votre paroissien et que de ce fait vous êtes mon directeur de conscience. Il n'y a qu'à vous que je reconnais ce droit. Pourquoi n'en usez vous pas ? Je suis tout disposé à vous entendre. Alors allez y, agissez, convainquez moi ! Par exemple, cette vie de Jésus que je vous ai demandée, pourquoi ne me l'avez-vous pas encore fait lire ? ». L'abbé Jacquot est un peu décontenancé, il bredouille : « C'est vrai, je reconnais, je vous promets que... ». Mais je m'engage dans une autre direction. Je prends un air pénétré et non moins convaincu pour lui dire : « Au fond, monsieur l'abbé, j'ai tort de vous parler de cette façon. Je suis injuste, car j'apprécie beaucoup votre indulgence à mon égard et votre discrétion aussi. Vous suivez tout à fait la politique qui doit réussir. C'est de la bonne psychologie, croyez moi, vous n'êtes pas impatient et vous avez raison, vous verrez que vous arriverez à vos fins ». À l'heure qu'il est, l'abbé Jacquot doit encore se demander à quel moment j'ai parlé sérieusement et s'il pouvait me convaincre.

30 janvier 1942

Defrade regarde une lettre de sa fiancée, la compare pensivement à celle qu'il est en train de terminer et dit : « Avec cette façon qu'elle a de m'écrire, je constate que je lui en raconte trois fois plus qu'elle ». Il exagère sans doute ; n'empêche que sa remarque (que jusqu'ici je pensais avoir eu seul, le peu enviable privilège de faire), exprime beaucoup de vrai. C'est ainsi, nos femmes nous donnent l'impression de prendre un peu à la légère, l'heure du courrier. Elles ne semblent pas se rendre compte de tout le prix que nous attachons à leurs précieuses lettres, qu'on ne se lasse pas de lire et de relire, lettres que l'on voudrait interminables et saturées le plus possible d'elles-même. Ce sont des lettres d'avant-guerre qu'elles nous adressent, j'entends par là des lettres comme on pouvait en écrire à une époque où aucune réglementation ne limitait ni leur longueur, ni leur nombre où elles n'offraient pas la même capitale importance. Que ne nous voient-elles pas nous appliquer à les rédiger, nos lettres, celles que nous leur destinons. Nous ne nous permettons pas d'écrire de premier jet, mais nous faisons à dessein de longs brouillons que nous élaguons ensuite de tout ce qu'ils présentent de secondaire pour ne retranscrire au propre que la quintessence de ce que nous voulons dire. En outre ne se sont-elles pas aperçues que nous nous ingénions à écrire fin avec un crayon dur toujours soigneusement taillé (Binet, par exemple utilise 140 lettres à la ligne), que nous usons d'abréviations, que nous avons supprimé les marges et que nous nous permettons des lignes supplémentaires ?

(à suivre)